Public
- Tout conducteur

Prérequis
- Titulaire des permis de conduire des catégories C ou CE en cours de validité ou des permis reconnus en équivalence conformément aux articles R 222-1, R 222-2 et R 222-3 du code de la route
- Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs

Modalités d'admission
- Aucune en dehors des prérequis

Durée
- 35 heures réalisées de manière consécutive

Effectif
- Maximum réglementaire : 16 participants

Modalités et méthodes pédagogiques
- Présentiel
- Cours dispensés en langue française
- Alternance de séances de face à face, simulation, ludo-pédagogie, études de cas, quizz

Qualité des formateurs
- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis
- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter
www.aftral.com
0809 908 908

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE (FCO)

Transport de marchandises

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises

Objectifs généraux

"Permettre au conducteur, à partir d'un bilan de ses connaissances et compétences de :
- *se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité* et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement
- *actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport ainsi que de santé, sécurité routière, sécurité environnementale, service et logistique,*
- *améliorer ses pratiques dans ces domaines."*

Arrêté du 3 janvier 2008 modifié

Les plus de la formation
- Une formation intégrant un module éco-conduite avec bilan individuel
- 5 % à 15 % d'économie réalisable sur votre consommation
- Des moyens matériels performants et innovants
- Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis
- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, …
- Evaluation finale : Test final d'auto-évaluation proposé au participant

Validation
- Attestation de formation
- Niveau : Sans niveau spécifique
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- Equivalences, passerelles, débouchés : https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5769
- Code RS : 5769
- Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (date de décision : 29/08/2008)
- Code Certif Info : 112764

Agrément
- DREAL

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	**Identifier les objectifs et étapes de la formation**	**0 h 30**
▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	**Constater les points forts et les points à améliorer de ses connaissances**	**1 h 30**
Bilan des connaissances ▪ Réglementations spécifiques aux transports ▪ Sécurité routière		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	**Mettre en œuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement**	**13 h 00**
▪ Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement : - La prise en compte des caractéristiques techniques du véhicule - Le perfectionnement à une conduite sure et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée - Le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule ▪ Évaluation de la conduite axée sur les règles de sécurité (bilan des techniques et du comportement en conduite), pouvant être effectuée en recourant à un simulateur haut de gamme : 30 minutes de conduite individuelle comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques ▪ Eco-conduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, composée des trois temps successifs suivants : - Temps n° 1 : 40 minutes de conduite individuelle sur un parcours de référence comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (évaluation individuelle des techniques et du comportement de conduite, mesure de la consommation de carburant) ; - Temps n° 2 : 1 heure 30 minutes de formation en salle portant sur les techniques mobilisables pour réduire l'incidence de la conduite sur l'environnement, en insistant sur l'optimisation de la consommation de carburant ; - Temps n° 3 : 40 minutes de conduite individuelle sur le même parcours de référence que celui utilisé pour le temps n° 1, permettant la mise en application des techniques enseignées durant le temps n° 2, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (nouvelle mesure de la consommation de carburant et comparaison à la mesure relevée durant le temps n° 1, élaboration d'un bilan des améliorations de conduite observées)	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia 1 véhicule / 4 stagiaires maxi Maquette répartition chargement Kit arrimage	

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	**Appliquer la réglementation du transport routier de marchandises**	**6 h 00**

Application des Réglementations ▪ La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de marchandises : - Les temps de conduite et de repos des conducteurs. - L'utilisation du chronotachygraphe électronique. - La formation des conducteurs. - Les conventions collectives. - Les statuts particuliers (la fonction publique) ▪ La réglementation applicable au transport de marchandises : - Transport public, location, transport en compte propre - National et international - Les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises - Redevance d'utilisation des infrastructures routières	**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	**Mettre en œuvre les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale**	**7 h 00**

Santé, sécurité routière et sécurité environnementale ▪ La prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance ▪ L'aptitude physique et mentale ▪ La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence ▪ Les principes élémentaires du secourisme ▪ Les règles de circulation et de signalisation routières ▪ Les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds. ▪ Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt ▪ La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages ▪ Le franchissement des passages à niveau ▪ Les risques et comportements préventifs à l'abord des zones de chantiers et d'intervention des personnels travaillant sur les réseaux routiers ; ▪ Les effets de la consommation d'alcool et de produits stupéfiants ▪ La criminalité et le trafic de clandestins	**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	**Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise**	**4 h 00**

Service, logistique ▪ Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service ▪ Sensibilisation au développement durable ▪ L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché	**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	**Evaluer les acquis de la formation**	**3 h 00**

▪ Evaluation des compétences acquises ▪ Test Final d'auto-évaluation ▪ Commentaires	**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.

N° SEQUENCE		DUREE
7	**Réaliser le bilan de la formation et la synthèse du stage**	**/**
▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia